

Wil, le 09.10.2018

Allocution de Karin Keller-Sutter

Point de Presse du 09.10.2018

Seules les paroles prononcées font foi.

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux semaines, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann annonçait sa démission du Conseil fédéral pour fin 2018. Comme vous le savez, j'ai alors été très rapidement confrontée à la question de savoir si je souhaitais poser ma candidature pour le poste de Conseillère fédérale. J'ai profité de la semaine dernière pour analyser la situation avec mon mari, ma famille, mes amis, ainsi que mes collègues. Ainsi, après mûre réflexion, j'ai décidé de me mettre à disposition de mon parti pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral pour succéder à Johann Schneider-Ammann. J'ai fait part de cette décision hier, au président cantonal ainsi qu'à la direction du PLR Suisse.

Ce serait pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir m'engager pour mon pays à ce poste plein de responsabilités. Je souhaite contribuer à une économie prospère, une société libérale, ainsi qu'à un état sain. Ils sont le fondement d'un avenir sûr.

Je dois admettre qu'il n'y a encore pas si longtemps, je ne me serais pas imaginée relever à nouveau ce défi. Cependant, deux aspects ont été particulièrement décisifs pour moi :

D'une part, j'ai énormément appris des sept dernières années, au cours desquelles j'ai pu représenter le canton de St-Gall au Conseil des Etats. J'ai eu la chance de collaborer au sein des commissions CER, CSSS et CPE, apportant ainsi à diverses reprises ma contribution dans la recherche de solutions. J'ai donc aidé à construire des ponts et à trouver des compromis. Le travail politique au-delà des frontières linguistiques me passionne lui aussi particulièrement. En tant qu'actuelle présidente du Conseil des Etats, je me suis largement familiarisée avec le fonctionnement du Parlement. Le poste de présidente de la délégation UE/AELE m'a non seulement permis d'acquérir une expérience à l'échelle internationale, mais aussi d'étendre mon réseau au-delà des frontières nationales. Ces connaissances du travail parlementaire, couplées à de longues années d'expérience en tant que conseillère d'Etat et membre du conseil d'administration de nombreuses entreprises – dont une entreprise active à l'échelle internationale – ont considérablement enrichi mon expérience, ce qui est nécessaire en politique fédérale. Au cours des dernières années, j'ai également eu l'occasion d'acquérir des connaissances sur le travail associatif – chez Swiss Retail et à l'Union patronale suisse.

Toutefois, tout ceci ne suffirait pas à lui seul pour que je présente à nouveau ma candidature. A la démission du Conseiller fédéral Burkhalter déjà, de nombreux collègues – du PLR, mais aussi d'autres partis – m'ont approchée et m'ont demandé de me mettre à disposition à la prochaine vacance. J'ai ressenti à nouveau ces encouragements au cours des derniers mois et encore récemment, ces derniers jours, au conseil des Etats, mais aussi de la part de la direction du PLR. Ce sentiment d'être portée m'a donné la force et le courage nécessaires pour me lancer à nouveau dans cette aventure. Je me réjouis de cette confiance, car j'ai un profond respect envers une éventuelle prise de fonction de Conseillère fédérale.

Les discours de démission des Conseillers fédéraux Leuthard et Schneider-Ammann ont clairement montré que le mandat d'un Conseiller fédéral peut être à la fois très passionnant et gratifiant, mais particuliè-

rement exigeant pour les personnes concernées. La semaine dernière, le conseiller aux Etats Caroni a d'ailleurs déclaré, à juste titre, que ce mandat était « universel ». Je suis bien consciente que la fonction de Conseillère fédérale est très astreignante, tant sur le plan physique que psychologique. Désormais âgée de 54 ans, je suis dans une période de ma vie où j'aurais les épaules et la tête libres pour me consacrer pleinement à ce mandat. Sur le plan personnel, j'ai la chance d'être soutenue par mon mari depuis près de 30 ans. Je ressens ainsi une certaine responsabilité de pouvoir donner quelque chose en retour et sans réserve à notre pays pour les prochaines années.

Ma vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, tant sur le plan personnel que sur le plan politique. Je n'ai pas eu la chance d'avoir des enfants, et je n'ai pas été élue au Conseil fédéral, il a de cela huit ans. J'ai ainsi dû composer avec des périodes plus difficiles et des défaites. Mais il y a toujours une porte qui s'ouvre quelque part, à condition de bien vouloir la voir. C'est également l'attitude que je souhaite adopter durant les semaines à venir.

Naturellement, des défis et des obstacles m'attendent. D'abord, la nomination par le parti cantonal, puis par le groupe parlementaire, qui sera ensuite chargé de statuer si je figure ou non sur le ticket. Finalement – mais surtout ! – ce sera au tour de mes collègues de l'Assemblée fédérale de trancher. J'espère pouvoir surmonter ces obstacles aux côtés des personnes qui m'ont encouragée à proposer ma candidature.

Je suis convaincue que les expériences acquises ces dernières années en politique fédérale, dans le secteur privé, sur la scène internationale et au niveau associatif constituent une bonne base pour mener un mandat efficace au Conseil fédéral. Je m'acquitterais de cette fonction avec le plus profond respect, mais aussi avec beaucoup de joie.

Karin Keller-Sutter, Wil, le 09.10.2018

Contact média / demandes d'entretien / demandes d'information

Pour toute question relative à la décision de la présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter, pour une demande d'entretien ou une tout autre question en lien avec le PLR Saint-Gall ou ses représentants, M. Christoph Graf se tient à votre disposition :

- › Christoph Graf, secrétaire général, 071 222 45 45 (également en dehors des heures de bureau), 076 426 73 55, graf@fdp.sg

Veuillez ne pas soumettre de demande par d'autres canaux.

